		Thèmes	1 TRANSPARENCE / COMMUNICATION	2 RISQUES	3 FONCIER / URBANISME	4 EAU / INONDATIONS	5 PAYSAGE	6 TRAFIC / CIRCULATIONS	7 DECHETS	8 ENERGIE	9 ECONOMIE	10 QUALITE DE L'AIR	11 ACOUSTIQUE	12 ARTIFICIALISATION	13 AGRICULTURE	14 POLITIQUE	15 BIODIVERSITE
		Observations / Questionnements															
		PERMANENCE N°1 (12 JUIN 2019)															
1		Peu de communication en amont du projet / défaut d'affichage au hameau de Bry	x														
2		Inquiétudes relatives à l'actualité récente et aux risques (Saint-Ouen, Seveso à Chambly)		x													
3		Linkcity est-il déjà propriétaire des terrains ?			x												
4		Comment s'organise l'intervention en cas d'incident / accident ? Qui intervient en premier?		x													
5		Comment serait gérée une inondation sur le secteur (gestion du risque de pollution associé, isolement des matériaux) ?		x		x											
6		Quelle est la distance minimale entre les habitations les plus proches et l'installations ? Une distance minimale est-elle à réspecter ?		x			x	x				x	x				
7		Quelle est la hauteur prévue pour le merlon ?					x					x	x				
8		Comment est géré le risque d'effets cumulés avec l'établissement Seveso envisagé à Chambly (risques, trafic) ?		x				x									
9	P1/P2	La déchetterie de Persan sera-t-elle associée ?							x		x						
10		Le SIAPBE a-t-il donné son accord pour le rejet des eaux usées ?				x											
11		Est-il possible d'envisager l'utilisation d'énergies renouvelables sur le bâtiment ?								x							
12		Le projet entrainera-t-il une création d'emplois ou le déplacement d'entreprises existantes ?									x						
13		Est-il possible de voir avec AirParif pour mettre en place une station de mesures au niveau du projet et du hameau ? Ou de faire un relevé ponctuel « qualité de l'air » sur le hameau ? Et de prévoir, après mise en service du projet, des mesures acoustiques et « air » pour vérifier la conformité avec les résultats de l'étude et proposer des mesures de réduction le cas échéant (engagement du MOA) ?										x	x				
14		Une étude concernant la perte de valeur éventuelle des habitations du hameau de Bry, du fait de la mise en place du projet, a-t-elle été réalisée ? Une compensation pourrait-elle être prévue ?									x						
		PERMANENCE N°2 (22 JUIN 2019) : RAS															
		PERMANENCE N°3 (27 JUIN 2019)															
15		Peu d'informations en amont du projet	x														
16		Inquiétudes relatives à l'actualité récente (Saint-Ouen)		x													
17	P3/P4	Comment serait gérée une inondation sur le secteur (gestion du risque de pollution associé) ?		x		x											
18		Inquiétudes sur le volume de gaz toxiques qui pourraient être émis en cas d'incendie et leur dispersion		x								x					
19		Le site est-il voué à être agrandi ultérieurement ?		x	x												
		PERMANENCE N°4 (5 JUILLET 2019)															
20		Peu de communication en amont du projet / moment de l'enquête publique jugé peu opportun (juillet)	x														
21		Quelles dispositions architecturales pour inscrire le site dans son environnement ?					x										
22		Inquiétudes liées au risque d'incendie, d'explosion et d'émissions toxiques		x			x					x					
23		Qui aura la responsabilité du site à terme (notamment en cas de location, de diversité des exploitants) ? Y'aura-t-il des déchets industriels stockés (inquiétudes quant aux types de produits stockés : encres, peintures (cartouches))		x	x				x								
24		Plusieurs sites pollués existent à proximité, pourquoi en rajouter ?		x										x			
25	P5/P6/P7	Pourquoi encore artificialiser des sols et des zones agricoles alors qu'il y a déjà tant de zones de ce type sur le secteur ?												x		x	
26		Inquiétudes relatives à l'actualité récente (Saint-Ouen, AZF dans le passé)		x													
27		Projet entrainant une dépréciation des habitations proches									x						
28		Inquiétudes relatives aux nuisances sonores associées aux nouveaux trafics						x					x				
29		Qu'en pense le promoteur immobilier de la ZAC des Trente (dépréciation immobilière)									x						
30		Quel est l'avis de la commune de Persan et de la communauté de communes ?														x	
31		Les produits stockés viendront-ils d'autres pays (autres normes) ?		x							x						
32		L'installation est jugée trop proche des habitations		x			x	x			x	x	x				
33		Le site est-il voué à être agrandi ultérieurement ?		x	x												
34	P8	Inquiétudes vis-à-vis des risques associés à la proximité entre l'installation et les lignes électriques, en cas d'incendie		x													
		PERMANENCE N°5 (10 JUILLET 2019) : RAS															
		PERMANENCE N°6 (20 JUILLET 2019)															
35		Peu de communication en amont du projet / moment de l'enquête publique jugé peu opportun (juillet) - connaissance du projet récente (bulletin municipal)	x														
36		Inquiétudes liées au risque d'incendie, d'explosion et d'émissions toxiques		x								x					
37		Inquiétudes liées aux nouveaux trafics et nuisances associées (acoustique et qualité de l'air, notamment) - nouvelle pollution de l'air jugée inacceptable vue la proximité des habitations, les populations sensibles et les documents de planification territoriale										x					x
38	P9/P10	Quelles seront les entreprises présentes sur le site à terme ?									x						
39		La création d'emploi concernera-t-elle le bassin de vie ? Comment les 200 emplois ont-ils été estimés ?									x						
40		Quel est l'avis de la commune de Champagne ?															x
41		L'installation est jugée trop proche des habitations (hameau de Bry)		x			x	x			x	x	x				
42		Inquiétudes quant à l'intervention du SDIS au vu de l'épaisseur et de la longueur du bâtiment		x													
43		Le projet est-il compatible avec le règlement de la ZAC / le règlement du PLU ?			x												

PERMANENCE N°7 (26 JUILLET 2019)												
44	P11	Des diluants seront-ils stockés sur le site ?		x								
45		Le port de Bruyères sera-t-il associé ?				x		x				
46		Quelle sera la provenance des éléments stockés ?		x		x		x				
47		Le planning de réalisation des travaux peut-il être précisé ?	x		x	x	x	x	x			
48		Inquiétudes liées aux nouveaux trafics et nuisances associées (acoustique et qualité de l'air, saturation)				x			x	x		
49	P12/P13	Inquiétudes liées au risque d'incendie, d'explosion et d'émissions toxiques		x								
50		Inquiétudes vis-à-vis des risques associés à la proximité entre l'installation et les lignes électriques, en cas d'incendie. Les pylones viendraient juste d'être changés à priori.		x								
51		Le planning de réalisation des travaux peut-il être précisé ?	x		x	x	x	x	x	x		
52		L'élargissement de la RD sera-t-il prolongé ?				x					x	
REGISTRE DE PERSAN - HORS PERMANENCES : RAS REGISTRE DE BEAUMONT-SUR-OISE : RAS REGISTRE DE CHAMBLY : RAS REGISTRE DE CHAMPAGNE-SUR-OISE												
53	P14 (F. LEDUC)	Défaut d'affichage sur Champagne		x								
54		Projet jugé inadmissible au vu de ses risques (pollution, proximité avec les habitations)		x					x	x	x	
55	P15 (Anonyme)	Inquiétudes du fait du stockage de produits inflammables à proximité d'habitations, et du fait de l'actualité récente (Saint-Ouen)		x								
56		Incidences liées au trafic de poids-lourds (qualité de l'air notamment)				x			x			
57	P16/P17 (M. DEGAND / M. DEGAND)	Inquiétudes vis-à-vis des risques associés à la proximité entre l'installation et les lignes électriques, en cas d'incendie.		x								
58		Inquiétudes vis-à-vis de la proximité des habitations et commerces (produits dangereux, incendie)		x								
59		Dévalorisation des biens immobiliers		x				x				
60		Pourquoi ne pas installer ce site dans la campagne plus éloignée, à distance des habitations ?		x	x			x				
61	P18 (R. DEGUY)	Absence d'informations en amont sur le projet	x									
62		La population de Champagne n'a pas été informée en amont (manque d'affiches) : une notice détaillée est demandée pour transmission à chaque riverain	x									
REGISTRE DE MOURS : RAS REGISTRE DU MESNIL-EN-THELLE												
63	P19/P20 (S. LHERMITE / G. DUCHESNE)	Cet établissement sera-t-il réellement créateur d'emploi ? Pourquoi ne pas créer un site de production ?						x				
64		Inquiétudes relatives à l'actualité récente (Saint-Ouen, Achères)		x								
65		Un état des lieux des zones de stockage nord du Val d'Oise et sud de l'Oise avec taux d'occupation / remplissage / utilisation a-t-il été effectué ?			x			x			x	
66		Quel intérêt général l'établissement va-t-il servir ?						x				x
67		Incidences du projet sur la biodiversité									x		x
COURRIERS : RAS												

			COURRIELS														
68		Incidences sur les terres agricoles et naturelles												x	x		x
69		Incidences liées à l'augmentation du trafic routier (émissions, bruit) alors que la qualité de l'air à Persan se dégrade déjà)						x				x	x				
70	P21 (G.V. LAMBERT)	Quel est l'intérêt économique du projet ? Quel intérêt pour les habitants ? La CCI a-t-elle émis un avis ?									x						
71		Le projet est-il en accord avec les défis d'aujourd'hui, vis-à-vis du changement climatique, de la pollution, de la biodiversité ?				x						x		x			x
72		Projet jugé comme globalement bénéfique (impacts négatifs limités)									x						
73		Quelle sera l'isolation des bureaux (risque de surconsommation énergétique) ?								x			x				
74	P22 (H. BERNARD-MORISSET)	Comment s'assurer de l'extinction systématique des moteurs des véhicules sur le site ?										x	x				
75		Pourquoi ne pas prévoir une recolonisation du secteur par l'entomofaune ?															x
76		Le projet ne prend pas en compte le SRADDET Hauts-de-France (et ses objectifs en termes de développement économique, artificialisation et mobilité)						x			x			x			
77	P23 (V. ABOT)	Il est indiqué dans le RNT que l'impact est localement élevé concernant les orthoptères et les lépidoptères en bord de rivière. Or, aucune mesure compensatoire adaptée n'est proposée. Une contradiction existe plus loin indiquant qu'il n'y a pas d'incidences.															x
78		Aucune compensation n'est proposée face à l'artificialisation des sols et la suppression de surfaces agricoles.												x	x		x
79		Les corridors écologiques supprimés ne sont pas compensés.															x
80		Conséquences environnementales du trafic entraîné par le projet (saturation du trafic, pollution, bruit) - Dégradation d'une situation jugée déjà problématique						x				x	x				
81	P24 / P25 (P. PEUFLY / F. PEUFLY)	Comment les pompiers pourront-ils gérer un incendie avec les lignes électriques ? Risques associés aux vapeurs toxiques qui pourront se diriger vers les habitations proches.		x								x					
82		Défaut d'affichage sur Champagne (pas d'affiche sur l'ensemble des panneaux, bulletin municipal tardif…)	x														
83		Le projet est-il compatible avec le règlement de la ZAC (la ZAC prévoyait initialement des commerces, un hôtel-restaurant…)			x												
84		Inquiétudes liées à la proximité de l'installation avec les premières habitations (incendie, émissions toxiques) et à l'actualité récente (Saint-Ouen)		x								x					
85	P26 (T. MAA)	Projet jugé incompatible avec les objectifs gouvernementaux associés au climat (augmentation du trafic…)										x					
86		Risque d'augmentation des accidents en lien avec l'augmentation du trafic						x									
87		Combien a coûté l'élargissement de la RD4 ?						x			x						
88		Qui sera l'exploitant final du site ? La nature des produits entreposés pourra-t-elle évoluer ?		x							x						
89		Un référendum local est demandé	x														
90	P27 / P28 (M & Mme IVOLSCHI)	Inquiétudes vis-à-vis des risques associés à l'installation, à proximité des habitations (et des pollutions associées)		x								x					x
91		Inquiétudes vis-à-vis des risques associés à l'installation, à proximité des habitations		x													
92	P29 (M. BAHEU)	Dévalorisation des biens immobiliers									x						
93		Information tardive quant à l'enquête publique (Champagne) / pas d'information sur les réseaux sociaux ou en page de garde de la mairie, ou sur tous les panneaux	x														
94		Comment a été estimé le chiffre de 200 en termes de création d'emplois ? Les poids-lourds viendront surement de l'extérieur du bassin de vie.									x						
95		Quelle sera la société exploitante du site ?									x						
96		Incidences du projet en termes de bruit et de qualité de l'air : le projet ne va-t-il pas à l'encontre des engagements pris en termes de réduction de la pollution au niveau national ?										x	x				x
97	P30 (H. LARSENS)	Comment le SDIS pourra-t-il gérer un incendie avec les lignes électriques ?		x													
98		Inquiétudes du fait de l'actualité récente (Saint-Ouen, SIAAP)		x													
99		Projet entrainant une augmentation du trafic dans un secteur déjà saturé						x									
100		Qui aura la charge financière de l'enfouissement des lignes électriques ?									x						
101		Les types de matériaux ou volumes stockés pourront-ils évoluer à l'avenir ? Une nouvelle autorisation sera-t-elle demandée ?		x													
102		Quels sont les engagements de LINKCITY par rapport aux demandes de l'ARS et du SDIS ?		x								x	x				
103		Information tardive quant à l'enquête publique (Champagne)	x														
104	P31 (M. GENTILHOMME)	Inquiétudes vis-à-vis du stockage de matières combustibles (cartons, aérosols) + actualité récente (Saint-Ouen, Achères) - au vu de la proximité avec des habitations		x													
105		Inquiétudes vis-à-vis des risques associés à la proximité entre l'installation et les lignes électriques		x													
106		Inquiétudes quant à l'intervention du SDIS au vu de l'épaisseur et de la longueur du bâtiment		x													
Occurrence du thème			**12**	**44**	**10**	**4**	**6**	**18**	**4**	**2**	**28**	**24**	**16**	**8**	**3**	**6**	**9**

Nota : Les thèmes retenus figurent en ordonnée et les observations, courriers et courriels figurent en abscisse. Une croix est portée au regard de chaque observation, courrier ou courriel, lorsque le thème retenu y est évoqué.
Abréviations : P1 = Personne 1, P2 = Personne 2, etc.